

# **LA LATINITÉ de CONSTANTINOPLE**

**GRAVÉE SUR LE MARBRE DU CIMETIÈRE  
LATIN-CATHOLIQUE DE FERIKÖY ISTANBUL**

*LA LATINITÉ de CONSTANTINOPLE*  
*Gravée sur le marbre du Cimetière*  
*Latin-Catholique de Feriköy Istanbul*  
Rinaldo Marmara

Première impression  
İstanbul, Novembre 2024  
Birzamanlar Yayıncılık

Imprimerie  
Sena Ofset (Sertifika no: 45030)  
2. Matbaacılar Sitesi B Blok 4NB 7-9-11 Topkapı - İstanbul  
0212 613 38 46

Photographies par  
Mustafa Seven

Edition conçue par  
Savaş Yıldırım

ISBN: 978-975-6158-43-2

© 2024 Rinaldo Marmara  
© 2024 Birzamanlar Yayıncılık

**Birzamanlar Yayıncılık**  
Teşvikiye Cad. No: 22 Hak Pasajı D: 3  
Nişantaşı Şişli 34365 İstanbul Tel: 0212 246 19 07  
[www.birzamanlaryayincilik.com](http://www.birzamanlaryayincilik.com)  
[info@birzamanlaryayincilik.com](mailto:info@birzamanlaryayincilik.com)  
Yayıncı sertifika no: 13007

**RINALDO MARMARA**

~

**LA LATINITÉ de CONSTANTINOPE**

**GRAVÉE SUR LE MARBRE DU CIMETIÈRE  
LATIN-CATHOLIQUE DE FERİKÖY ISTANBUL**

**PHOTOGRAPHIES DE  
MUSTAFA SEVEN**



**BİRZAMANLAR  
YAYINCILIK**

## **LES MÉCÈNES\* DE CETTE PUBLICATION**

Famille AMANCICH  
Famille AZRAK  
CALUMENO Orlando  
CHALABI Paul  
Famille DAPEI  
DE ROCCHI Antonio  
ISOLABELLA Rudi  
KASLOWSKI Aldo  
MAKZUME Erol  
MANZINI Livio  
MARMARA Matilde  
ROSSI Aldo  
ZAZADZE Paul

### **Communauté Siro-Catholique, Chaldéenne**

BASATEMIR Zeki  
Famille BASOĞLU  
ÇANLI Orhan Mgr  
SEYREKOĞLU Tekin  
ÜÇKARDEŞ Münir  
YÜKLEN Sami

---

\* Par ordre alphabétique.

**Orlando Calumeno avec Rinaldo Marmara, auteur du livre,  
devant le mausolée de la famille Calumeno.**



Plus qu'une merveille architecturale, ce monument reflète le message de présence et de continuité d'une Communauté en plein déclin. Après tant de décennies, la construction de ce monument funéraire de la famille Calumeno c'est une première et il est là pour nous signifier que la Communauté est toujours présente malgré tout et que cette présence se dirige vers un avenir prometteur.

Cet ouvrage, plus qu'un livre d'histoire, est le message d'un renouveau, d'une renaissance de la Communauté latine de ses cendres... et le mausolée Calumeno en est le symbole !



## SOMMAIRE

Introduction de S.E. Mgr Flaviano Rami Al Kabalan .....	11
Note Liminaire.....	13
Les Génois à Galata et les Cimetières des Latins .....	15
L'église Saint-Paul Saint-Dominique (Arap Cami).....	17
La Restauration Byzantine (1261-1453) .....	18
Le Cimetière Catholique-Latin de Feriköy .....	21
François-Alphonse Belin (1817-1877).....	23
Les Procès-Verbaux .....	25
Comptes-rendus du Cimetière Catholique-Latin de Feriköy .....	27
Translation du Cimetière des Grands-Champs.....	29
Liste des Tombes du Cimetière des Grands-Champs.....	39
Monument Commémoratif de l'ancien Cimetière des Grands-Champs .....	47
La Chapelle .....	59
Les Ossuaires.....	69
<b>CARRÉ DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE .....</b>	<b>73</b>
Introduction de Mme. Isabelle Dumont Ambassadrice de France en Turquie.....	75
Monuments Militaires Français.....	77
Lettre du Haut-Commissariat de la République Française en Orient au Comité d'Administration du Cimetière, 7 février 1923.....	84
<b>CARRÉ DE LA RÉPUBLIQUE ITALIENNE.....</b>	<b>91</b>
Introduzione del Signor Ambasciatore d'Italia in Turchia Giorgio Marrapodi.....	93
Monumenti Militari Italiani.....	95
Introduction de M. Giorgio Marrapodi Ambassadeur d'Italie en Turquie.....	103
Monuments Militaires Italiens .....	105
Concession à Perpétuité du Terrain du Cimetière par le Gouvernement Turc.....	113
Vue Générale du Cimetière et Tombes Civiles .....	115
<b>TOMBES DE PREMIÈRE CLASSE.....</b>	<b>119</b>
<b>CARRÉ DE LA RÉPUBLIQUE DE POLOGNE.....</b>	<b>139</b>
Introduction de M. Witold Leśniak Consul Général de la République de Pologne à Istanbul.....	141
Wojciech Rychlewicz .....	142
RYCHLEWICZ – RONCALLI .....	144
Les Polonais au Cimetière Catholique Latin de Feriköy, par Paulina D. Dominik.....	146

<b>TOMBES DE SECONDE CLASSE</b> .....	<b>153</b>
Carré Saints-Pierre-et-Paul .....	157
Carré Saint-Laurent .....	183
" <i>Società Italiana di Beneficenza</i> " au Comité d'Administration du Cimetière, 20 décembre 1909 .....	208
Carré Saint-Joseph .....	229
Carré Saints-Anges Gardiens .....	257
<b>LES CATHOLIQUES SYRIAQUES</b> .....	<b>261</b>
Introduction de Chorévêque Mgr Orhan Çanlı Vicaire général du Patriarche Syriaque Catholique en Turquie .....	264
Carré Saints-Anges Gardiens (Suite) .....	267
Introduction de M. Arjen Uijterlinde Consul général du Royaume des Pays-Bas à Istanbul .....	274
Carré Saints-Anges Gardiens (Suite) .....	278
Introduction de M. Tim Van Anderlecht Consul Général du Royaume de Belgique à Istanbul .....	293
Carré Saint-Albert .....	299
Carré Saint-Jean Chrysostome .....	315
Ligne Saint-Albert .....	340
Introduction de M. George Janjgava Ambassadeur de Géorgie en Turquie .....	341
Ligne Saint-François .....	363
Ligne Saint-Laurent .....	373
Entre les Lignes Saint-Laurent et Saint-Pierre, Carré Autriche-Hongrie .....	377
Ligne Saint-Georges .....	378
Traces d'Artistes et d'Architectes dans le Cimetière Catholique Latin de Feriköy par Selva Suman .....	381
<b>INDEX des NOTICES</b> .....	<b>383</b>



*À l'occasion du 165<sup>e</sup> anniversaire de la mise en exercice  
du Cimetière latin catholique dit de Feriköy,*

*Et du 15<sup>e</sup> anniversaire du service bénévole  
de Rinaldo Marmara, Administrateur de ce lieu historique.*

Plus qu'un livre d'histoire, le présent ouvrage est un symbole concret de l'unité des rites catholiques, à l'instar de la Conférence Episcopale en Turquie.

Je me rejouis à l'idée que la présentation de ce livre se fera en notre Patriarcat d'Antioche des Syriques sis à la place Campo Marzio à Rome, le 12 novembre 2024.

Je tiens à féliciter l'auteur et ami Rinaldo Marmara, soit pour son ouvrage qui vient couronner le 165<sup>e</sup>. anniversaire de la mise en exercice de ce lieu témoin de la présence chrétienne à Istanbul, soit pour le message d'unité des rites catholiques qu'il a voulu nous transmettre.

Mgr Flaviano Rami Al Kabalan  
Visiteur Apostolique en Europe  
Procureur patriarcal près le Saint-Siège

*Patriarcato di Antiochia dei Siri*  
Procura presso la Santa Sede



*Flaviano Rami Al Kabalan*  
Procuratore

Roma 13 settembre 2024

Più che un libro di storia, quest'opera è un simbolo concreto dell'unità dei riti cattolici sull'esempio della Conferenza episcopale in Turchia.

Sono lieto che questo libro venga presentato nella nostra Procura del Patriarcato di Antiochia dei Siri, in Piazza Campo Marzio a Roma, il 12 novembre 2024.

Vorrei congratularmi con l'autore e amico Rinaldo Marmara, sia per il suo libro, che segnerà il 165° anniversario dell'edificazione di questo luogo, testimone della presenza cristiana ad Istanbul, sia per il messaggio di unità dei riti cattolici che ha cercato di trasmetterci.



*Rami Al Kabalan*

Flaviano Rami Al Kabalan  
Visitatore Apostolico in Europa  
Procuratore Patriarcale presso la Santa Sede

(+39) 331.67.87.420 - ramialkabalán@yahoo.fr  
Piazza in Campo Marzio, 45 - 00186 Roma (RM) - Italia



## **NOTE LIMINAIRE**

La première inhumation civile dans ce Cimetière, livre d'histoire de la Communauté latine gravée sur le marbre, eut lieu le 3 mai 1859.

Depuis cette date jusqu'à nos jours, aucune publication a relaté ce lieu historique.

Une continuité malgré les différences... Nous avons voulu combler cette lacune à l'occasion du 15<sup>e</sup> anniversaire de notre bénévolat, en tant qu'Administrateur de ce lieu historique, tout en essayant de donner un message d'unité des rites catholiques, à l'image de la Conférence Episcopale de Turquie, que ce lieu du repos accueille.

Rinaldo Marmara



## LES GÉNOIS À GALATA ET LES CIMETIÈRES DES LATINS

L'établissement des colonies italiennes dans l'Empire byzantin,<sup>1</sup> pour des raisons commerciales, est à l'origine de la Communauté latine de Constantinople.<sup>2</sup> A partir du X<sup>e</sup> siècle, les habitants des républiques maritimes italiennes : Amalfitains, Vénitiens, Génois, Pisans, commencèrent à affluer dans cette ville située à la croisée de deux continents. Parmi les autres Occidentaux qui, à l'exemple des principales cités italiennes, s'y installèrent et y fondèrent des colonies, nous pouvons citer les Anconitains, les Ragusains, les Florentins, les Provençaux,<sup>3</sup> les Espagnols et les Allemands.

En mai 1082, la concession aux Vénitiens d'un quartier dans Constantinople par l'empereur Alexis I<sup>er</sup> Comnène, concession confirmée par un *diplôme*, est l'acte de naissance des colonies italiennes.<sup>4</sup> " *Chaque nationalité, en obtenant des empereurs des localités distinctes pour leurs intérêts temporels, acquiert en même temps la faculté d'avoir des églises ou mieux des chapelles, ainsi que des lieux de sépulture et autres, pour le culte ou l'exercice de la charité* ".<sup>5</sup>

La Communauté levantine de Constantinople vit le jour sur la rive droite de la Corne d'Or, autour des murailles byzantines, dans les environs du port, sur le parcours compris entre les portes Néorion (*Bahçekapı*), Peramatis (*Balıkpazarı Kapısı*) et Droungarion (*Zindankapı*).

Les Amalfitains furent probablement les premiers à s'établir à Constantinople, sur la rive droite<sup>6</sup> de la Corne d'Or, à l'endroit occupé de nos jours par la mosquée Yeni Cami, à Eminönü.

\*

La quatrième Croisade<sup>7</sup> (1202-1204) retient particulièrement notre attention, par le fait même qu'elle se situe à l'origine de la fondation de l'Empire latin d'Orient (1204-1261).

Décidée, dès 1198, par le pape Innocent III, cette croisade fut prêchée par Foulques, curé de Neuilly-sur-

---

1 Pour ce chapitre nous nous inspirons largement de notre thèse de doctorat : Rinaldo MARMARA, *La Communauté Levantine de Constantinople, de l'Empire Byzantin à la République Turque*, Les éditions ISIS, Istanbul, 2012, 425 p.

2 En ce qui concerne la dénomination de cette Communauté pour la période qui s'étend jusqu'à la conquête de Constantinople par les Turcs, en 1453, nous pouvons considérer comme des synonymes les termes Levantins et Latins. La Communauté était composée de sujets étrangers, de différentes sujétions, vivant dans des concessions bien délimitées au sein de l'Empire byzantin. C'est après cette date qu'il faudra faire la différence entre le Latin étranger qui est un Levantin, et le Latin ottoman qui est un raya sujet non-musulman de l'Empire ottoman.

3 Par Provençaux on entend les habitants de Marseille, de Narbonne et de Montpellier. Connus dès la fin du XII<sup>e</sup> siècle, leur activité se manifesta surtout pendant l'Empire latin d'Orient. Andronic III parle, en novembre 1332, des maisons données par lui aux Provençaux. Jean V Paléologue confirme les donations faites par son père. Aucun document ne cite une église leur appartenant. R. JANIN, *La géographie ecclésiastique de l'Empire byzantin*, Institut Français d'Etudes Byzantines, Paris, 1953, t. III, p. 588.

4 M. BALARD, " Gènes, Amalfi, Venise : le triomphe des républiques maritimes ", *L'Histoire*, juillet-août 1992, n° 157, p. 64.

5 A. BELIN, *Histoire de la Latinité de Constantinople*, 2<sup>e</sup> édition revue, augmentée et continuée jusqu'à notre temps par le R. P. Arsène de Chatel, Alphonse Picard et Fils, Paris, 1894, p. 16.

6 " *A gauche de l'échelle du monastère de Saint-Antoine, toujours du côté de l'est, se trouvait l'échelle des Amalfitains, les plus anciens colons francs de Constantinople* ", A. BELIN, *Histoire de la Latinité de Constantinople*, op. cit., p. 19.

7 Les expéditions militaires, dites croisades, entreprises par les chrétiens d'Occident, habituellement à la demande du pape, pour soustraire à la domination des musulmans la Terre sainte, débutèrent par l'appel du pape Urbain II, le 27 novembre 1095 au cours du concile de Clermont. Les croisades, au nombre de huit, s'achevèrent en 1291 par la prise de Saint-Jean-D'acre, dernière grande forteresse, par les musulmans. Les colons croisés ainsi que les ordres militaires des Templiers et des Hospitaliers se réfugièrent à Chypre.

Marne, et par le légat Pierre de Capoue. Boniface, marquis de Montferrat, Baudouin, comte de Flandre, et Henri Dandolo, doge de Venise, conduisirent cette quatrième Croisade qui, initialement dirigée contre l'Égypte, se caractérise par des conflits stratégiques entre le pape et les croisés. Ces derniers, pour équiper une flotte beaucoup plus importante au regard des moyens financiers dont ils disposaient, durent négocier avec Venise,<sup>8</sup> malgré l'interdiction du pape. Venise détourna l'objectif principal de la croisade à son profit, en faisant participer les croisés au siège de Zara.<sup>9</sup>

Le prétendant au trône byzantin, le jeune Alexis,<sup>10</sup> beau-frère du roi allemand Philippe de Souabe, gagna l'appui des croisés en échange de promesses<sup>11</sup> très avantageuses. Toujours en dépit des instructions pontificales,<sup>12</sup> les croisés prirent Constantinople le 17 juillet 1203 et remirent sur le trône Isaac II Ange pour qu'il régnât de concert avec son fils Alexis, couronné le 1<sup>er</sup> août 1203 sous le nom d'Alexis IV le Jeune (Ange). La discorde éclata bientôt entre les Grecs et les Latins, Alexis IV n'ayant pas pu tenir ses promesses. Une révolution permit, en janvier 1204, à Alexis V Ducas (Doukas) dit Murzuphle, de prendre le pouvoir, plaçant ainsi les croisés dans une situation très difficile qui se termina par un affrontement militaire. Après un siège assez bref, la ville fut prise d'assaut et pillée les 12 et 13 avril 1204. Ainsi l'Empire latin d'Orient remplaça l'Empire

8 " (...) les chevaliers, à la recherche de débouchés territoriaux, ne disposaient pas de liquidités leur permettant de payer le transport, assuré par les Vénitiens, et estimé par le document d'avril 1201 à la somme annuelle de 85.000 marcs d'argent au poids de Cologne, pour une armée de 33.500 hommes et de 4.500 chevaux. Pour sa part, le doge s'engagea à participer à la croisade avec une flotte de cinquante galères payées par la commune, qui venaient s'ajouter aux vaisseaux nécessaires au passage des hommes et des chevaux, et dont le prix devait être la moitié des conquêtes. (...) Quand il s'agit de payer la somme convenue aux Vénitiens, les seigneurs féodaux qui commandaient l'armée croisée se retrouvèrent débiteurs de 34.000 marcs. En échange d'un délai de paiement, les Vénitiens proposèrent aux croisés de les aider à conquérir Zadar ". A. DUCÉLLIER, *Byzance et le monde orthodoxe*, Armand Colin, Paris, 1986, p. 300.

9 Il s'agit de la ville Zara-Vecchia ou Vieille-Zara, en slavon Biograd ou Bielograd, anciennement Iadera, Blandona, Alba maritima, " située à 26 kilomètres de Zara, sur l'Adriatique. Capitale de la Liburnie sous les Romains, puis résidence de quelques rois de Croatie, elle fut soumise, au XII<sup>e</sup> siècle, par les Vénitiens, qui, en 1202, aidés des Croisés, la détruisirent en punition d'une révolte ". *DICTIONNAIRE GÉNÉRAL de Biographie et d'Histoire*, CH. DEZOBRY, TH. BACHELET, et al., Ch. Delagrave, Paris, 1880, t. II, p. 2815.

10 " Son neveu Alexis, qu'il (Alexis III) tenait emprisonné avec son père Isaac, parvint à s'évader et à se réfugier auprès du pape. Le pape promit à Innocent III de faire l'union des deux Églises, s'il le soutenait dans ses prétentions. Le pape refusa. L'empereur allemand, beau-frère du jeune Alexis, ne fut pas du même avis, et il s'entendit avec Boniface de Montferrat, le chef de la croisade projetée, pour rétablir sur le trône de son père le jeune prince. Le projet fut communiqué à Innocent III, printemps 1202, qui le condamna. (...) Il (le pape) défendit aux croisés d'attaquer l'empire byzantin ", *DICTIONNAIRE DE THÉOLOGIE CATHOLIQUE*, A. Vacant, E. Mangenot, É. Amann, Librairie Letouzey, Paris, 1938, t. III, deuxième partie, colonne 1380 : S. Vailhé, " Église de Constantinople ".

11 En échange de son rétablissement sur le trône paternel, le jeune Alexis promet aux croisés " des secours pour la Terre sainte, la réunion de son empire à l'Église romaine, des vivres pour toute l'armée, une indemnité de deux cent mille marcs, et une autre de trente mille pour les Vénitiens, devant les dédommager des pertes éprouvées sous Emmanuel. Alexis s'engageait, en outre, à marcher en personne, après l'expulsion de l'usurpateur, contre l'Égypte avec les croisés, ou, s'ils le préféraient, à entretenir pendant un an, à ses frais, dix mille hommes, et à tenir sur pied, durant sa vie, cinq cents lances destinées au service de la Terre sainte ". Abbé ROHRBACHER, *Histoire universelle de l'Église catholique*, 3<sup>e</sup> édition, Gaume Frères et J. Duprey, Paris, 1858, tome XVII, p. 171.

12 " Le grand Pape Innocent III était formellement opposé à cette expédition. Entre autres manifestations de sa volonté, il écrivait aux évêques de Troyes et de Soissons, qui se trouvaient à l'armée, une épître (VI, 231-232) dans laquelle, après avoir rappelé la peine dont l'avait affecté la prise de Zara, et leur avoir redit les conditions sévères et formelles qu'il avait mises à leur absolution, et la promesse que les croisés avaient faite et renouvelée solennellement d'obéir désormais aux injonctions pontificales, il poursuivait en ces termes : Nous leur avons spécialement interdit d'occuper ou de piller, sous aucun prétexte, les terres des Grecs. Qu'elles ne soient pas entièrement soumises au siège apostolique, que des préjugés séculaires les séparent encore de nous, que l'empereur de Constantinople ait usurpé le pouvoir en déposant son frère, en lui faisant souffrir les plus cruels traitements, ce n'était pas aux libérateurs du Saint-Sépulchre, disions-nous, qu'il appartenait de juger ou de punir ces crimes ". A. BELIN, *Histoire de la Latinité de Constantinople*, op. cit., p. 45.